

Procès-verbaux

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CRITIQUES D'ART

4ème Assemblée Générale

Séance d'ouverture :

Zurich, le 7 juillet 1952

Pour des circonstances imprévues la séance d'ouverture ne pouvait avoir lieu au "Rathaus", mais a dû être transférée au "Kongresshaus". De même Monsieur L a n d o l t, président de la ville de Zurich, était empêché de tenir son discours.

Avec les excuses présentées par M. C o u r t h i o n, président de la section suisse de l'AICA, et le discours de M. Paul F i e r e n s, président de l'AICA, s'ouvre la séance.

M.P. Fierens fait allusion aux institutions de la Suisse, et les compare à celles de l'AICA. Unir, unifier et non pas uniformiser est le but de l'AICA, et il correspond en même temps aux vœux de l'UNESCO. Il salue les délégués des sections nationales et les membres, spécialement M. V. B r a n c a, délégué de l'UNESCO. ~~Après avoir esquissé les buts généraux de l'AICA,~~ M. Fierens déclare la session ouverte.

Discours de M. Pierre Courthion

M. Courthion salue l'AICA au nom de la section suisse, et exprime son espoir que l'esprit internationale de la Suisse inspire l'oeuvre internationale de l'AICA.

Discours de M. Gotthard Jedlicka

Comme doyen de la Faculté de Lettres de l'Université de Zurich il démontre brièvement la situation artistique dans les villes de Bâle, Zurich et Winterthur. Il mentionne spécialement l'épanouissement des collections privées, comme les collections rivales "Oskar Reinhart" et "Hahnenlöser" à Winterthur; la collection du Baron van der Heydt au musée Rietberg; la collection Ruciska au Kunsthaus (peinture flamande et hollandaise); la collection Emil Burlé; la collection Dr. Loeffler. - Egalement dans la peinture, comme dit l'orateur, la Suisse est un pays médiateur. Le président lève la séance à midi, en remerciant les orateurs.

Assemblée Générale

Zurich, le 7 juillet 1952
(de 18 heures à 20 heures)

M. P. Fierens ouvre la séance. Il regrette le décès de deux collègues et membres de l'AICA, M. René J e a n et M. Louis P i é r a r d. - M.P. Courthion est élu rapporteur général.

Dans son rapport moral, Mme. G i l l e - B e l a f o n, exprime sa satisfaction sur le développement de l'AICA. Sur le plan international seize sections existent déjà, et huit sont en formation; et, il y a même l'espoir qu'on pourra en compter 25 dans le prochain avenir.

C'est avec grand plaisir que je me trouve aujourd'hui parmi vous et que je vous transmets de la part du Directeur général de l'Unesco, le message de sa sympathie la plus vive et la plus chaleureuse, ainsi que les vœux les plus sincères de notre Organisation pour le succès de votre 4ème Assemblée.

Je suis d'autant plus heureux d'être parmi vous aujourd'hui que cette Assemblée me donne pour la première fois l'occasion de prendre contact directement avec votre organisation n'ayant eu des rapports qu'avec les dirigeants de votre Association, rapports toujours courtois et amicaux.

En effet la collaboration de l'A.I.C.A. avec l'Unesco, au cours de ces dernières années, s'est développée de façon toujours plus heureuse.

Je pense qu'il est inutile que je rappelle ici les enquêtes que l'Unesco a confiées à votre Association dans les années passées et tout le travail que nous avons accompli ensemble, mais je voudrais cependant souligner l'aide très précieuse que votre Association a apportée à l'organisation de la Conférence internationale des Artistes qui se tiendra du 22 au 28 Septembre à Venise pour étudier les conditions concrètes de la liberté des artistes à notre époque. Par vos suggestions, par la personnalité des artistes que vous nous avez indiqués pour constituer le Comité d'Organisation et pour établir le programme concernant les arts plastiques, vous nous avez apporté une aide précieuse et nous espérons que la participation de l'Association internationale des Critiques d'Art à cette conférence sera brillante et sa délégation contribuera au succès des travaux.

D'autre part, je crois qu'une collaboration fructueuse et encore plus active de votre part à la mise en oeuvre du programme de l'Unesco serait souhaitable dans le domaine des activités prévues pour 1953 et 1954.

Je pense ne pas commettre d'indiscrétion, puisque le programme pour 1953 et 1954 a été approuvé par le Conseil Exécutif, en vous disant que parmi les projets qui seront présentés à la Conférence générale de l'Unesco en Novembre prochain, un grand nombre d'entre eux ont pour but d'encourager le pratique, la connaissance et l'appréciation des arts et des lettres. C'est là un point très important puisque, pour la première fois l'Unesco, affirme ainsi la nécessité d'intervenir directement, dans les limites de ses possibilités, en faveur des artistes créateurs. C'est justement pour la réalisation de cette partie du programme que nous comptons sur une collaboration très étroite de votre part.

Voici les grandes lignes de ce nouveau programme: chaque année l'Unesco désignera quelques artistes dont l'oeuvre tout en méritant d'être accessible à un large public international, n'aurait jamais été reproduite de façon parfaite. On remédierait ainsi, dans la mesure de possible, à l'absence de diffusion que rencontre l'oeuvre des artistes qui n'ont pas encore acquis une grande renommée, ou qui exercent leur art dans un pays qui ne bénéficie pas d'un vaste réseau de relations culturelles avec l'étranger.

Je crois que pour le choix de ces artistes votre Association apportera à l'UNESCO un appui valable nous aidant à développer cette initiative.

D'autre part, le même programme a prévu la création d'un "Conseil international des Arts et des Lettres" qui pourrait aider l'UNESCO à développer son programme dans le domaine des Arts et des lettres, et plus spécialement en vue d'encourager la création artistique. L'UNESCO a déjà créé un Conseil international des Unions scientifiques, un Conseil international de la Philosophie et des Sciences Humaines. Il est naturel, qu'au moment où l'UNESCO envisage d'intensifier son action en faveur des artistes, un Conseil international des Arts et des Lettres soit créé, qui réunirait les représentants les plus qualifiés des associations internationales, telles que votre Association, l'Association internationale des Arts plastiques, le Conseil international de la Musique, l'Institut international du Théâtre, l'Union internationale des Architectes, etc.

La réalisation de ce programme que nous souhaitons accomplir avec votre Organisation, suppose de votre part une coopération régulière et très active. C'est pour tout cela que nous désirons voir votre Association acquérir un rayonnement (en plus grand) de plus en plus grand dans le monde, développer une activité toujours plus soutenue et plus féconde, symbolisant et rassemblant les forces vivantes de la critique d'art d'aujourd'hui.

C'est avec cet espoir que j'ai l'honneur de vous renouveler ici de la part du Directeur général tous ses vœux les plus sincères pour le succès de votre Assemblée et pour l'heureux développement de votre Organisation.

le 4 ján 1952

L'AICA démontre par là sa vitalité. Mme. Gille-Delafon attire l'attention sur l'importance des votes qui sont nécessaires pour le renouvellement du tiers du comité et le renouvellement du bureau. Elle exprime son espoir que les votes se baseront sur un esprit objectif. La valeur humaine et professionnelle des élus est de première importance. C'est l'esprit esthétique qui nous est commun, qui doit les guider dans leur travail.

L'AICA a collaboré avec l'UNESCO dans les enquêtes que celle-ci lui a confiées. Elle participera à la conférence internationale des artistes à Venise, qui aura lieu sur l'initiative de l'UNESCO. L'AICA collabore également avec l'UNESCO pour l'édition de l'histoire des Miniatures.

Les circulaires du secrétariat général aident à maintenir les relations mutuelles entre les différents membres et sections.

La première année 12'000 catalogues d'expositions ont été publiés, la 2ème année 26'000 et cette année-ci 25'000.

L'activité du secrétariat à Paris continue sous la direction du membre d'honneur M. Wildenstein

Le rapport financier par M.W. K e r n

M. Kern souhaite une collaboration plus intime entre les deux caisses de Paris et de Uttwil.

La caisse de Paris a un solde de ffcs. 822.-
celle de Uttwil a un solde de frs. 468.60

RAPPORTS DES SECTIONS

La section américaine

M. J.-J. S w e e n e y, président de la section mentionne d'abord les querelles avec M. Tondero, qui ont causé de grands dommages à la section américaine, et qui ont eu pour suite la perte de position de quelques collègues dans les universités.

Quant au Canada, il estime que la section canadienne doit être considérée dorénavant comme section indépendante.

En ce qui concerne les droits d'auteur M. Sweeney déplore son abus fréquent, et mentionne que les auteurs ne touchent rien pour la réimpression de leurs œuvres.

La section argentine

Le président M. Romero B r e s t rapporte, que malgré les difficultés que la section rencontre en Argentine, elle est arrivée à se former.

La section autrichienne

A la place du président M. B e n e s c h, M. Hofmann représente la section autrichienne. Il rapporte que le groupe autrichien est très actif, mais qu'il est empêché de travailler par des tensions politiques. La section travaille pour la liberté des artistes. Elle a fait des enquêtes de l'UNESCO, et collabore avec le professeur W o t r u b a, délégué pour le congrès des artistes à Venise.

M. Benesch a pris contact avec le professeur R o h, président de la section allemande. Mais les deux sections se distinguent par le fait,

que la section allemande n'admet que des critiques travaillant pour un journal.

La section tchèque existe encore sous la présidence du professeur Micko, mais elle est incorporée dans l'association des artistes tchèques. Un contact direct avec elle ne peut se réaliser.

Ce n'est que par les journaux que la section autrichienne a pris connaissance du conflit entre l'UNESCO et une organisation socialiste à propos d'une exposition. Ayant le statut consultatif auprès de l'UNESCO la section souhaite que celle-ci la consulte dans les questions d'art.

Elle demande à l'AICA un envoi régulier des catalogues et circulaires.

Pour le congrès de 1953, la section autrichienne propose de traiter les problèmes suivants:

- a) L'art contemporain et l'état.
- b) L'art et le peuple.

La section belge

Le président M. Charles Bernard est empêché de participer au congrès. M. Paul Fierens fait le rapport de la section. Celle-ci déplore le décès de M. Louis Piérard.

Le nombre de ses membres s'est augmenté sensiblement et compte actuellement 62 membres.

La section a contribué à l'enquête de l'UNESCO sur la situation matérielle des artistes et à celle sur la question du droit de reproduction des œuvres d'art.

Elle étudie l'établissement d'un prix annuel de la critique et se propose une réunion mensuel pour désigner la meilleure exposition du mois. Les catalogues et monographies sont envoyés régulièrement.

La section britannique

En l'absence du président, M.R. Gainsborough prie l'assemblée d'excuser l'absence du président de la section et dit qu'elle prospère.

La section danoise

En l'absence du président M. Frank Rubin, M. Sigurt Schultz rapporte que la section danoise a collaboré avec l'étranger et le Bureau. Elle étudie l'établissement d'un prix de critiques d'art.

La section française

M. Raymond Cogniat, président de la section rapporte que la carte de l'association donne libre accès au musées de Paris, et que les chemins de fer français accordent en principe une réduction de 20%.

Il fait allusion au faux compte-rendu publié par M. Duchemân, qui a suscité des protestations véhémentes. Par un grand effort de la section, la situation a été rétablie.

En ce qui concerne l'augmentation des membres, la section se propose une modification, car elle ne compte que des critiques travaillant pour un journal.

La section grecque

M. Démètre Evanghélides, président de la section hellénique rapporte que la section a fonctionné très régulièrement. Elle a fait son rapport sur l'enquête de l'UNESCO et propose pour les élections deux nouveaux membres et un membre adhérent.

La section hollandaise

M. G. Kunzel président de la section hollandaise rapporte que celle-ci prospère. Elle compte 14 membres sociétaires et 22 adhérents.

Elle a deux problèmes à résoudre:

- a) une certaine égalisation entre les différents types d'expositions.
- b) le prix des livres importés de l'étranger est augmenté de 25%, à cause de l'opposition des libraires. Le bon de l'UNESCO ne suffit pas.

La section irlandaise

En l'absence du président M. White M. Th. MacGreevy rapporte, que la section cherche à réaliser les buts de l'AICA. L'Académie de l'art moderne collabore étroitement avec l'AICA, étant donné que les principaux membres de l'Académie font partie de l'AICA. Les relations avec l'église sont très satisfaisantes.

En 1953 la section va organiser une exposition mondiale de l'art moderne.

La section italienne

En l'absence du président M. Venturi, M. Venturi rapporte que M. Venturi veut quitter la présidence en Italie et la vice-présidence de l'AICA, et suggère à l'AICA de le prier de garder sa fonction.

La section compte 18 membres sociétaires et 23 adhérents. Quant aux expositions les artistes exigent un jury composé exclusivement d'artistes, ce qui produit des inconvénients parce que les artistes ne veulent faire que des expositions nationales.

La direction des chemins de fer italiens a accordé une réduction sur les prix pour les membres de l'AICA.

La section a fondé en le palais "Barberini", une maison de l'association, et invite tous les membres étrangers d'y faire un séjour.

La section luxembourgeoise

En l'absence du président, M. Muller rapporte que la section a fait des enquêtes mais qu'elle n'a pas pu distribuer des catalogues. Elle se compose de 2 membres.

La section mexicaine

Elle n'est pas représentée mais, elle envoie des propositions qui sont annexées.

La section suisse

M. Pierre Courthion, président de la section, rapporte que celle-ci s'est occupée avant tout de la préparation pour le congrès.

La section tchèque

Il n'existe pas de rapports avec cette section.

La section israélienne

M. *Lerner* président de la section, envoie un télégramme, où il présente ses vœux pour le congrès et rapporte que sa section est en formation.

La section brésilienne

Pour le président, M. Mario *B a r a t a* rapporte que la section a organisé un congrès spécial du 22-25 octobre 1951 sur l'art plastique à Sao-Paulo. D'après la loi brésilienne du 19 janvier 1952, la section nationale est considérée comme société civile. Elle compte 8 membres sociétaires et 13 adhérents.

A cause des difficultés concernant le passeport, seule 2 membres ont pu venir au congrès.

Comme sujet de discussion, il propose d'accepter aussi la photographie dans le domaine de la critique d'art.

Le secrétaire de la section de l'Amérique latine démissionne, parcequ'il est surchargé de travail.

Le président M.P. Fierens lève la séance à 20 heures.
